

CEFF SANTÉ-SOCIAL Le sort du projet pilote d'infirmier ES, à Saint-Imier, sera scellé prochainement, après la rencontre du conseiller d'Etat Bernhard Pulver avec ses collègues romands

«La formation répond à un vrai besoin»

PHILIPPE OUDOT

«Le bilan de cette formation d'infirmier ES est tout simplement excellent. Nous accueillons des stagiaires depuis deux ans, ils ont passé dans la plupart de nos services, et leur niveau de compétences répond pleinement à nos attentes. Pour nous, cette filière répond à un vrai besoin, et son maintien est donc indispensable.» Les propos de Cédric Mafille, chef du département des soins de l'Hôpital du Jura bernois, sont parfaitement représentatifs du sentiment général des milieux concernés du Jura bernois – du domaine de la santé, de la formation, ou encore des instances politiques, comme le confirme Fabian Greub, secrétaire général du CJB.

Tous attendent avec impatience la décision du directeur de l'Instruction publique Bernhard Pulver sur l'avenir du projet pilote de formation d'infirmier ES lancé en septembre 2012 au ceff santé-social, à Saint-Imier. Mais l'admission d'étudiants non bernois s'était heurtée à l'opposition des cantons romands, pour qui la formation d'infirmier doit passer par la case HES (voir «Rappel des faits»).

Inquiétude

La décision de Bernhard Pulver est attendue avec d'autant plus d'impatience qu'il y a quelques semaines, Anne-Catherine Lyon, son alter ego vaudoise, avait jeté un sacré pavé dans la mare. Lors de l'inauguration d'un nouveau cursus d'infirmier HES (ouvert aux titulaires d'un CFC dans le domaine de la santé sans maturité

RAPPEL DES FAITS

Depuis 2002, tous les infirmiers formés en Suisse romande sont titulaires d'un diplôme de niveau HES. En Suisse alémanique en revanche, ils ne sont que 10 à 20% à suivre un tel cursus, les autres étant au bénéfice d'une formation de niveau ES. Lors de son introduction à Saint-Imier, le projet pilote avait soulevé de très vives critiques de la part des responsables politiques, qui avaient dénoncé une formation au rabais. Pour calmer les esprits, Bernhard Pulver avait dit vouloir limiter l'accès aux seuls ressortissants francophones du canton de Berne.

professionnelle, mais avec quelques années d'expérience, ndlr), la conseillère d'Etat avait déclaré, à propos de la filière ES de Saint-Imier, que «nos collègues bernois nous ont confirmé qu'ils allaient la fermer».

«Madame Lyon s'est probablement référée à ma décision d'il y a deux ans de suspendre la filière, suite à l'admission d'étudiants non bernois, ce qui était contraire à mes intentions!», commente Bernhard Pulver. Et d'ajouter qu'«une décision sur l'avenir du projet pilote est imminente». Le conseiller d'Etat doit rencontrer tout prochainement ses homologues romands pour un ultime

« J'ai reçu de nombreuses lettres me demandant de poursuivre la filière. »

BERNHARD PULVER
DIRECTEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

échange de vues à ce propos avant de trancher.

Large soutien

En tout cas, le patron de l'Instruction publique confirme que cette filière bénéficie d'un très large soutien dans la partie francophone du canton de Berne. «J'ai reçu de nombreuses lettres d'organisations et d'institutions directement concernées, qui me demandent expressément de poursuivre la filière.» Mais Bernhard Pulver tient à maintenir de bonnes relations avec ses partenaires romands, «raison pour laquelle je ne veux pas prendre de décision sans les avoir écoutés».

Il note enfin que si les cantons romands tiennent mordicus à leur formation de niveau HES, la situation du canton est différente, puisque la grande majorité du personnel infirmier dans la partie alémanique a suivi une filière ES. «Pour nous, c'est difficilement défendable d'obliger les étudiants francophones bernois de suivre la voie HES, alors que leurs collègues alémaniques peuvent opter pour la filière ES.»



La formation d'infirmier ES, délivrée par le ceff santé-social, est soutenue par toute la région. ARCHIVES

Un bassin de population suffisant

HÔPITAL DU JURA BERNOIS Chef du département des soins, Cédric Mafille indique avoir écrit à Bernhard Pulver pour insister sur la nécessité de maintenir cette filière, afin d'assurer la relève de personnel qualifié dont l'HJB a besoin. Et quoi qu'en disent les responsables de la santé romands, qui ne jurent que par la voie HES, notre interlocuteur estime qu'il n'y a pas concurrence entre les filières ES et HES: «Au contraire, elles sont complémentaires et ont toutes deux leur place dans le domaine des soins».

Pour pallier le manque de personnel qualifié, les établissements n'ont aujourd'hui d'autre choix que d'engager des infirmiers étrangers. Une situation que Cédric Mafille juge injustifiable à terme, car les pays formateurs ont eux aussi besoin de ce personnel. «D'où la nécessité de former nos infirmiers chez nous.» Il note au passage que ce personnel frontalier a une formation plus proche de celle de niveau ES que HES.

LA ROSERAIE Directeur de cet EMS de Saint-Imier, François Nyfeler tient le même discours: «Depuis deux ans, nous accueillons des stagiaires et sommes très satisfaits de leurs prestations. Tout comme les autres directeurs d'EMS du Jura bernois, je considère que cette formation est indispensable si nous voulons faire face à la pénurie de personnel qualifié que nous vivons.»

Il relève par ailleurs que cette formation permet aux femmes au bénéfice d'un CFC dans le domaine des soins et qui ont quitté la vie professionnelle pour élever leurs enfants de remettre le pied à l'étrier. François Nyfeler relève en outre l'importance d'une telle formation pour la région: une école de proximité contribue en effet au recrutement de personnel local.

ORTRA Coprésident de l'Organisation bernoise francophone du monde du travail pour la formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social, Gérard Mathez constate lui aussi que le bilan est très positif, aussi bien du point de vue des institutions de formation que des étudiants. Il estime que le maintien de cette formation est indispensable, même si elle ne devait être reconduite qu'au niveau du Jura bernois, au moins dans un premier temps. Il y a une dizaine d'années, le Jura bernois disposait de sa propre école de soins infirmiers, qui formait 30 à 35 personnes chaque année, rappelle Gérard Mathez. «Notre région a donc un bassin de population suffisant pour assurer la pérennité de cette formation ES.»

Il relève par ailleurs que la nouvelle formation HES qu'offre le canton de Vaud, destinée à des titulaires de CFC, est un véritable coup de poignard dans le dos du projet pilote imérien, qu'elle est en contradiction avec le système de formation du 3e degré, qui requiert une maturité pour le niveau HES, et qu'elle pourrait bien être invalidée par le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation).

CEFF Directeur du ceff, Serge Rohrer tire lui aussi un bilan très positif de ce projet pilote, qui est en bonne voie de reconnaissance au niveau des instances fédérales. Et s'il compte bien sur le feu vert de Bernhard Pulver pour la reconduction du projet pour les prochaines années, même uniquement au niveau de la partie francophone du canton, il espère bien qu'à terme l'offre pourra être étendue aux autres cantons, «car finalement, la formation de degré tertiaire ne devrait pas connaître de frontières cantonales». **PHO**